

**ARRETE n° AR21-181
Portant nomination d'un
Réfèrent Soutenabilité au sein des formations**

Le Directeur de la Formation et de la Pédagogie,

Vu le code de l'éducation notamment les articles R. 715-9 et suivants,
Vu les statuts de l'établissement,
Vu le règlement intérieur de l'établissement,
Vu le référentiel d'équivalences horaires de l'UTT 2020-2021,

ARRETE

Article unique :

Madame Tatiana REYES CARRILLO est nommée référente soutenabilité au sein des formations à compter du 1^{er} Mars 2021, pour une durée de 4 ans.

Fait à Troyes, le 27 avril 2021

Le Directeur de la Formation et de la Pédagogie,



Thomas Maurer

Original : Direction des ressources humaines
Copies : Intéressé(s)
Service juridique
Diffusion : Générale : ENT

